Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260401-202624-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 1er Avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 Mars 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, GABEL Géraldine, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, LE CORF Henri, PERRON Eliane, DELMAS Eliane, CLEQUIN Yolande, JEHANNO Yves (arrivé point 2026-24), LE ROUX Sandrine, PEDEN Yves, RIBAULT Joséphine, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, LAUDRIN Joël, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : M. PICAUD Romain à Mme BIHOES Chantal, M. LACOURT Franck à M. Yves-Marie LE POULICHET

Désignation du secrétaire de séance
Mme BIHOES Chantal est désignée comme secrétaire de séance.

Commissions communales : Dénomination et composition

Dans la continuité de l'installation du Conseil, Mme le Maire propose d'arrêter les commissions communales, en lien notamment avec les compétences déléguées aux adjoints, et demande aux élus de se positionner pour les intégrer.
Les commissions ainsi définies sont:

- commission finances ;
- commission travaux ;
- commission enfance, jeunesse, restaurant scolaire ;
- commission urbanisme et voirie
- commission associations, sports et vie municipale ;
- commission culture, patrimoine et communication ;

A ces commissions, il convient d'adjoindre un groupe de travail sur le règlement intérieur du conseil sachant que ce dernier doit être voté dans les 6 mois. Pour gagner en efficience, le nombre est limité à 4 membres.
Enfin, qu'en sa qualité de Maire, elle précise

- qu'elle est présidente de droit de toutes ces commissions et que cette présidence peut être déléguée ;
- que ces commission n'ont aucun pouvoir de décision (hormis la commission d'appel d'offres) ;
- qu'elles sont chargées d'étudier les questions soumises en bureau municipal, si besoin, mais surtout au conseil ;
- qu'elles émettent des avis et formulent des propositions

Concernant la désignation des membres, le vote peut se faire à main levée sauf si les élus préfèrent voter à bulletin secret et de garder une répartition de deux tiers un tiers entre les deux listes.
Mme Mirjam HYLKEMA, Conseillère Municipale, souhaite savoir s'il y a un nombre de membres de défini par commission. Mme le Maire souligne que rien ne le prévoit. M. Yves-Marie LE

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260401-202624-DE

POULICHET, Adjoint, précise qu'il convient, avant tout, d'avoir un équilibre dans la répartition des commissions.
Interrogés quant à leur dénomination, les cinq élus, hors majorité, se disent de la minorité.

Le Conseil, après en avoir échangé et à l'unanimité

ACCEPTE le vote à main levée pour désigner les membres de chacune de ces commissions ;

FIXE comme suit leur composition (la présence de Mme le Maire n'est pas mentionnée, étant présidente de droit) :

Finances	Yves-Marie LE POULICHET - Eric BEUVE – Carole OFFRET-MARIE – Henri LE CORF – Romain PICAUD – Joël LAUDRIN - Mirjam HYLKEMA
Travaux	Yves-Marie LE POULICHET- Mikael LOHEZIC – Géraldine GABEL - Yves PEDEN – Henri LE CORF – Yves JEHANNO - Sandrine LE ROUX - Franck LACOURT – Jean-Paul PREAUD - Joël LAUDRIN
Enfance, jeunesse, restaurant scolaire	Christelle BEGUIN, Géraldine GABEL – Joséphine RIBAULT – Eliane DELMAS – Yolande CLEQUIN - Clémence FIEYRE - Mirjam HYLKEMA
Urbanisme et voirie	Eric BEUVE – Christelle BEGUIN - Yves JEHANNO – Henri LE CORF - Jean-Paul PREAUD - Joël LAUDRIN
Associations, sports et vie municipale	Mikael LOHEZIC – Christelle BEGUIN - Eliane PERRON – Eliane DELMAS – Yolande CLEQUIN – Sandrine LE ROUX – Jean-Paul PREAUD - David JEHANNO
Culture, patrimoine et communication	Carole OFFRET-MARIE - Mikael LOHEZIC - Eliane PERRON – Eliane DELMAS – Yves PEDEN – Joséphine RIBAULT – Yolande CLEQUIN – Joël LAUDRIN - David JEHANNO

Pour la commission enfance, jeunesse, restaurant scolaire : 1 Blanc pour le rajout E. DELMAS (Joël LAUDRIN)

DESIGNE Yves-Marie LE POULICHET - Carole OFFRET-MARIE – Donovan CASAGRANDE – Joel LAUDRIN pour le groupe de travail pour l'élaboration du règlement intérieur.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 9 Avril 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 7 Avril 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance